

§)

Equipement	
Feux de route	Bosch E1 4456
Feux de croisement	Bosch E1 4456
Feux de position	Bosch E1 4451
Feux rouges	R (E)
Feux stop	
Clignoteurs	av 1 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av ar I (E)
Feux de gabarit	av ar
Feux complément.	
Eclairage plaque	
Essuie-glace	1/ avec pare-brise (s.d. 2) avec/sans lave-glace
Avertisseurs	1/ Bosch 0 320 043 010 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot à moteur		
Marque et type	RUCHER	TR 2400	
Homologation			
N°	CH 4112 29		
Carrosserie			
Places	total 2	avant	2
Poids à vide	sel. bulletin pesage	Carburant	D
Charge utile	sel. le véhicule	CV-impôt	7,58
Poids total	3500	Cylindrée	1489

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Entraînement : sur toutes les roues avec déclenchement de la traction avant; blocage des différentiels AV + AR.
- **) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 25,4 km/h, MB = 80,5 dB/A
- +) Carrosserie : sur demande avec toit, pare-brise et portes (cabine fermée, dégivreur obligatoire)
sur demande avec treuil (l'engin d'entraînement peut être branché) longueur 4165 mm, empattement 2680 mm.
- ++) Variante de pneus : AR = 8.0/75-15 6 PR 3920 (3,0) jumelés, V-max. 25 km/h, voie 1490 mm, largeur 1970 mm,
205 R 14 C 6 PR AV + AR 2610 (4,75) V-max. 25 km/h (sur demande jumelés à l'arrière).
- §) Les dimensions, les poids et l'équipement doivent être contrôlés à l'immatriculation;
le poids à vide sur l'essieu arrière doit être d'au moins 350 kg (poids d'adhésion).

A noter dans le permis de circulation:

101 - 1 plomb sur butée de pleine charge.

Lieu et date de l'homologation

Niederweningen, 22.-23.01.79

Homologation fédérale des types de véhicules